

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article1890>

Point sur les travaux de la Maison Paroissiale d'Erquy

- Patrimoine - Maison Paroissiale - Erquy -



Date de mise en ligne : dimanche 25 mars 2018

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

Point sur les travaux de la Maison Paroissiale d'Erquy

Deux nouveaux panneaux d'affichage sont apposés sur la grille de la cour du presbytère d'Erquy :

- L'un concerne le nouveau permis d'aménagement de la Maison Paroissiale,
- l'autre, le permis de démolir la véranda et les wc extérieurs.



Pourquoi tant de retard pour le démarrage des travaux, alors que le déménagement du presbytère a eu lieu depuis plus d'un an ?

Pour mémoire, la découverte d'amiante dans les murs et plafonds du bâtiment a entraîné une modification du projet initial, vu le surcoût estimé des travaux de 15 à 20%, nécessitant une nouvelle demande de permis.

Mais, entre-temps, la Ville d'Erquy a validé et intégré à son Plan local d'urbanisme une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap). Le nouveau projet a dû se conformer aux nouvelles préconisations et recevoir l'accord de l'architecte des Bâtiments de France, à savoir :

- Démolition de la véranda et du wc attenant, à l'arrière du bâtiment,
- Pose de l'escalier d'accès aux étages sur le pignon ouest (initialement prévu à la place de la véranda), ce qui entraîne une modification de l'aménagement intérieur de l'étage.

Désormais, il n'y a plus d'obstacle à la réalisation des travaux et la nouvelle Maison Paroissiale devrait voir le jour au printemps 2019